

Christoph Cina, Secrétaire de la SSMG

Salle de conférence du comité SSMG

Le comité s'est réuni pour sa 200^e séance avec procès-verbal dans la vénérable salle «Der General» du Distelhaus à Olten. Une équipe efficace qui s'engagera encore à l'avenir, de manière ciblée, pour la médecine de famille est plus importante qu'un général à la tête d'une armée.

François Héritier et Christoph Cina informent le comité de la première réunion du groupe de projet et de travail «Médecins de famille suisses». La réunion à laquelle assistaient des représentants éminents de la CMPR, de la SSMI et de la SSP s'est tenue dans une atmosphère constructive et amicale. Gerhard Schilling participera au groupe de travail en qualité de représentant de la SSMG.

Le groupe de travail décide d'engager un accompagnement professionnel du processus de développement de «Médecins de famille suisses». A cet effet, une procédure d'évaluation sera lancée. Elle devrait être achevée en avril.

Jusqu'à présent, les cantons ont annoncé diverses actions concernant la Journée des médecins de famille. Le comité en a pris connaissance avec plaisir. Notre secrétariat assurera la centralisation de ces actions qui seront publiées sur le site Internet de la SSMG.

Une manifestation des médecins de famille d'un type particulier aura lieu le 1^{er} avril 2008 à Messen (SO). Dans un cadre détendu et sous le titre «Nourriture saine pour médecine de famille forte», des politiciens de la santé nationaux et cantonaux s'entretiendront avec des représentants des autorités et des médecins généralistes, sur les moyens de consolider la médecine généraliste.

Le communiqué de presse du 1^{er} avril mettra l'accent sur la médecine de famille qui se base sur une bonne relation entre le médecin et le patient. Le message principal portera sur la mise en œuvre des exigences de base du 1^{er} avril 2006.

François Héritier et Christoph Cina participeront à la conférence de presse à Messen, qui sera dirigée par Bernhard Stricker.

D'ici le 1^{er} avril, une contribution au débat de politique de la santé sera élaborée. Elle sera remise aux invités lors de la manifestation officielle de la SSMG à Messen.

Une newsletter sera publiée pour le 1^{er} avril sur le site de la SSMG. La version imprimée pourra être obtenue directement auprès du secrétariat de la SSMG.

Fränzi Zogg informe le comité de l'état de préparatifs de la révision tarifaire. Entre-temps, divers entretiens ont eu lieu. Les partenaires tarifaires ont pris la décision de modifier le tarif et le projet peut être lancé. Ce ne sera toutefois pas le cas avant l'été 2008.

En l'absence du responsable du groupe Tarif, Francesco Pedrazzini, le comité se fait expliquer les mécanismes de base de la transformation par l'expert en tarifs Walter Häuptli.

Le thème du congrès du Bürgenstock concernera la *Médecine de famille écartelée entre la libre concurrence et le financement public*. Les brefs exposés prévus devraient s'y référer, développer des visions et aborder les problèmes.

Ils feront ensuite l'objet d'un débat en réunion plénière, animé par Alfons Croci, conseiller en communication.

Le congrès débutera le jeudi soir 15 mai 2008 par un dîner commun. Le Prof. Giovanni Maio, directeur de l'Institut für Ethik und Geschichte der Medizin de l'université de Fribourg en Brisgau tiendra l'exposé d'ouverture.

Le congrès des cadres SSMG aura lieu pour la dernière fois au Bürgenstock en 2008. Le Waldhotel qui a symbolisé tout au long des années l'ouverture d'esprit du Bürgenstock doit être abattu. Une partie du village hôtel sera fermée pour cause de travaux. La réouverture est prévue pour 2011. Le parallèle avec la transformation de ce vénérable bâtiment et l'évolution de nos structures en «Médecins de famille suisses» est-il uniquement dû au hasard? Tant sur le «nouveau Bürgenstock» que pour «Médecins de famille suisses», nous mettrons tout en œuvre pour que soient préservées et mises en œuvre l'ouverture d'esprit et les visions.

Le comité prend connaissance de la décision du Conseil national d'annuler le blocage de l'accès à la pratique privée. Le Conseil national a ainsi répondu favorablement à une exigence de la SSMG et de la FMH. L'annulation du blocage à l'accès à la pratique privée devrait toutefois absolument être accompagné et mis en œuvre avec des mesures d'accompagnement, par exemple l'introduction d'un système de pilotage adéquat. Actuellement, nous considérons comme judicieux que les cantons assurent ce pilotage.

Lors de l'assemblée des délégués de la FMH (AD) du 21 février 2008, une prise de position sur le blocage de l'accès à la pratique privée a été élaborée et un communiqué de presse correspondant a été préparé. De plus, il a été décidé de lancer un mot d'ordre de refus du contre-projet à l'initiative UDC pour la baisse des primes d'assurance maladie qui fera l'objet d'une votation le 1^{er} juin 2008. La FMH s'engagera activement dans la votation, avec un comité d'opposition.

Le comité adopte une position de rejet par rapport à la proposition du VBH selon laquelle les cours pour la formation des médecins formateurs seraient également imputés pour l'activité de formation des médecins dans le programme subventionné par le canton «assistantat au cabinet médical» et considérés comme de même valeur, c'est-à-dire que, concrètement, les médecins formateurs n'auraient plus à suivre, dans le cadre du projet cantonal, le cours d'introduction de deux jours du CMPR.

C'est justement parce que l'assistantat au cabinet médical désor-

mais subventionné par les cantons est considéré d'un œil critique qu'il faut garantir avec le plus grand soin la meilleure formation possible, correspondant aux principes directeurs de la CDC. «La FMH reconnaît les praticiens enseignants comme des personnes assurant la formation continue, qui se sont préparées par des cours ciblés à cette tâche de formation spécifique. Le cours de la CMPR (une journée et demie) qui traite et débat en particulier des détails

de la préparation et de la réalisation de l'assistantat au cabinet médical représente un minimum dans ce contexte».

Dr Christoph Cina
Spécialiste en médecine générale FMH
Hauptstrasse 16
3254 Messen
christoph.cina@sgam.ch

Francesco Pedrazzini, délégué responsable des tarifs de la SSMG

Info Tarif de la SSMG

Depuis quelques mois, les choses bougent sur le front tarifaire:

- La marge de bénéfice sur la remise de médicaments fait l'objet d'une controverse: la Confédération et le Surveillant des prix estiment que cette marge est trop élevée et ils préféreraient supprimer la dispensation directe par les médecins.
- A plusieurs reprises déjà, la Confédération a également retouché la Liste des analyses. Il faudra ici s'engager à fond pour défendre les intérêts des médecins de premier recours concernant leurs laboratoires de praticien.
- Les négociations avec la CTM (SUVA et assureurs-accident) sont en cours. La FMH y demande encore une fois d'élever la valeur du point tarifaire, actuellement de 92 centimes.
- Il reste de nombreuses erreurs à corriger dans la version 1.05 du TARMED avec le RE III.
- L'organisation et le déroulement lors du travail sur les tarifs seront reconsidérés et améliorés à tous les niveaux: TARMED Suisse, FMH, CMPR, SSMG, ...
- Concernant les tarifs, les médecins de premier recours réclament actuellement:
 - une augmentation du forfait d'urgence durant la nuit;
 - l'introduction d'un forfait de dérangement pour visite;
 - l'introduction d'une position tarifaire par tranches de 5 minutes pour le conseil et la prise en charge, uniquement pour les médecins de premier recours et sans limitation.

Ces trois demandes ont été soumises à la CPT.

La quatrième demande a été différée pour des raisons politiques. Elle concerne la levée de toutes les limitations en rapport avec la transmission de factures par voie électronique. Manifestement, des négociations sont ici en cours; il est encore prématuré d'effectuer une requête à ce sujet.

- En principe, nous soutiendrons le projet de modification tarifaire mis en œuvre par santésuisse – quelques valeurs de repère importantes devant encore être négociées – car il améliore la situation tarifaire des médecins de premier recours. La SSMG et son Groupe de travail tarif y travaillent d'arrache-pied.

Dr Francesco Pedrazzini
Spécialiste FMH en médecine générale
Délégué responsable des tarifs de la SSMG
Kruft 11
CH-9425 Thal
drf.pedrazzini@hin.ch